

À propos de libre circulation

Nous avons présenté dans le numéro précédent les objectifs d'une rubrique à nouveau consacrée aux BCD et expliqué pourquoi il nous paraissait urgent "d'entreprendre et d'approfondir des bilans rigoureux", ainsi que "l'analyse et l'évaluation des actions actuellement engagées".

Yves PARENT, continuant sa réflexion, aborde ici une des composantes importantes du projet des BCD, la plus difficile et la plus controversée parce qu'elle porte atteinte de plein fouet à ce qui instaure le rituel scolaire : la libre circulation des enfants entre les classes et la bibliothèque.

L'exemple des bibliothèques publiques le montre: il ne suffit pas qu'elles soient accueillantes pour être fréquentées

À l'origine, la libre circulation des enfants entre les classes et la bibliothèque était une option commune à des écoles qui avaient choisi de s'imposer une règle de fonctionnement ambitieuse, destinée à engager l'exploration du plus grand nombre possible des dimensions pédagogiques du problème abordé par la création des BCD.

C'était une mesure à double orientation : vers la bibliothèque dont elle devait garantir la qualité et la spécificité des activités ; et vers l'école à qui elle imposait des transformations importantes.

Parler de libre circulation c'était donc chercher à garantir le libre accès à des ressources et à des activités nouvelles, et chercher à privilégier l'authenticité de ces activités, tout en les faisant découvrir et en cherchant à les rendre familières à des êtres qui en ignoraient souvent l'existence. Et ceci dans un lieu dont l'histoire et la tradition ne sont guère favorables à tout ce qui tend à se dégager du modèle éducatif dominant essentiellement conçu comme un ensemble de stratégies de communication de ceux qui savent vers ceux qui "apprennent".

Pour l'école, ce fut une mesure difficile car déstabilisatrice. Elle conduisait à rendre impossible ce qui, pour l'essentiel, rythme la vie scolaire : l'acte de l'enseignement qui exige la permanence de l'attention et de la disponibilité de tous.

Même si des stratégies de contournement ou de neutralisation ont souvent infléchi ou dénaturé l'expérience, il est intéressant d'en suivre quelques méandres : pour les comprendre et pour saisir le sens des objections exprimées car elles conduisent à poser des questions importantes et précieuses. En particulier, parce que les antagonismes révélés conduisent la réflexion à des changements de plans que je crois indispensables et fertiles.

Ces changements de plans devraient permettre de dépasser des oppositions stériles en en déplaçant les termes : vers des questions liées portant prioritairement sur le statut des lecteurs (et des non lecteurs), et plus précisément, sur ce qui conduit ou non à recourir à l'écrit pour vivre.

LOISIR OU TRAVAIL : LE CHOIX IMPOSSIBLE

C'est d'abord au sein des classes prises isolément que des solutions ont été recherchées, plus rarement dans l'organisation générale de l'école : avant tout en tirant profit des circonstances (les classes à cours multiples ou la disponibilité des élèves les plus rapides), en donnant de la souplesse à certains fonctionnements ou en individualisant certaines activités...

Mais, toujours, que les enfants aient ou non été associés à sa gestion, en restant dans le cadre du même projet général... on distribue et on reçoit autrement des savoirs inchangés... Et tout reste figé... on se bloque devant l'importance des problèmes pratiques, ou dans une opposition vaine. La bibliothèque est perçue comme un lieu de libertés, de création et de plaisir alors que la classe se pare de rigueurs de sérieux et de contrainte... Lieu de loisir contre lieu de travail, on ne peut concéder au premier qu'une part dérobée au second. Une part qui ne peut qu'être limitée : chacun le sait, adultes et enfants...

Ainsi posé, le problème est insoluble. L'antagonisme ne peut être dépassé que dans une autre conception de l'apprentissage, et par conséquent, dans un autre statut pour celui qui apprend.

Une bibliothèque ainsi conçue pour les lecteurs, ne peut qu'exclure les autres pour toute activité autre que marginale. Elle ne peut donc occuper qu'une place limitée à l'école primaire, et plus encore à l'école maternelle. Pour qu'il en soit autrement, il faudrait qu'elle devienne un lieu d'apprentissage : un lieu dont chacun apprendrait à utiliser les ressources à travers les besoins présents de sa vie. À tout âge et à tout moment.

LIBERTÉ OU CAPRICE ?

La libre circulation a souvent été considérée comme une mesure irresponsable : comme si, pour les enfants, la seule liberté possible était de refuser et de fuir l'effort pour laisser libre cours au caprice du moment. Ce qui les conduit évidemment à préférer les activités agréables de la bibliothèque au travail sérieux...L'objection est trop fréquente pour être esquivée, mais il faudrait éviter de "naturaliser" les faits qui la fondent, et chercher à les comprendre pour les modifier.

Pour que liberté et caprices ne soient pas synonymes aussi bien chez les enfants que chez les adultes, il faut avant tout les aider à sortir de l'état d'irresponsabilité dans lequel ils sont enfermés, et leur permettre de disposer des moyens nécessaires à leur implication individuelle et collective. En les informant sur les objectifs visés, les moyens disponibles et les stratégies à mettre en œuvre ; en les aidant à se repérer et à se situer... Bref, en les considérant et en les aidant à se considérer comme des êtres sociaux "complets", capables d'agir et de s'intéresser à leur développement individuel et collectif.

LA LIBERTÉ D'ACCÈS N'A JAMAIS DONNÉ DES RAISONS DE LIRE

Voilà une autre objection, plus récente et tout aussi incontournable.

L'exemple des bibliothèques publiques le montre bien : il ne suffit pas qu'elles soient accueillantes pour être fréquentées ; ni même qu'elles soient "visitées" à certaines occasions (pour des animations, par exemple) pour qu'on se découvre des raisons d'utiliser ses ressources, et pour qu'on ose et qu'on sache le faire.

Une nouvelle fois, une autre forme de l'alternative liberté-contrainte risque de se refermer dans des propositions également décevantes... Il ne faut pas accepter le choix impossible entre libre accès et fréquentation privilégiée (de ceux qui ont construit ailleurs les raisons et les moyens de le faire) et accès

imposé pour des activités collectives également excluantes.

Il est aussi vain de laisser chacun découvrir, au gré de ses initiatives et de sa disponibilité, les usages d'un outil dont il ignore à peu près tout que d'imposer collectivement des usages, dont l'expérience montrent qu'ils répondent inégalement aux attentes individuelles.

D'AUTRES EXEMPLES : LES ANIMATIONS, LE CHOIX DES LIVRES ET LA CENSURE.

Même si les fonctions des animations résultent rarement de choix délibérés et affirmées on peut dire qu'elles s'inscrivent massivement dans une perspective homogène qui vise, avant tout, à faire connaître aux non-lecteurs ce que préfèrent les lecteurs et, plus subtilement même, à leur proposer, en modèle, le type de rapports à l'écrit que ces derniers privilégient.

On passe ainsi sans cesse de l'imposition à la séduction : et on découvre les mêmes impasses et les mêmes ouvertures. Une fois encore, il faut parler de statut : d'animation - élucidations ou d'animations - confrontations. D'occasions, pour tous, de comprendre des rapports ; des attentes des renoncements et des refus ; des plaisirs, des résistances et des contournements douloureux. Et surtout de tout ce qui, dans la vie et le capital culturel de chacun, oriente ses choix et colore ce qu'il fait de l'écrit.

Ces animations-là, centrées sur des rapports (et les refus sont des rapports) sont à concevoir pour tous, comme l'aide à l'exercice d'une liberté "qui va du rejet compris et assumé au choix, en passant par le refus, la contestation et le détournement".

Les tensions et les désaccords liés au choix des livres conduisent aux mêmes impasses, ou aux mêmes compromis vagues, lorsqu'ils ne conduisent pas à changer les termes du problème.

Rien ne justifie qu'un service public comme une bibliothèque, choisisse ses ressources en fonction du goût et des intérêts de ceux qui ont la charge de le faire fonctionner. Chacun devrait pouvoir y trouver ce qu'il y cherche : Harlequin, aussi bien que Proust. Mais on comprend aussi qu'il est impossible d'en rester là : le rôle des mieux informés est aussi s'ouvrir aux autres des voies inconnues ; et aussi d'aider à se libérer des conditionnements attenants.

Tout proposer est impossible, le serait-il qu'il serait insatisfaisant pour une bibliothèque d'être seulement un lieu de prêt. L'action culturelle, la volonté et le goût pour la promotion collective imposent des actions...

L'enjeu, c'est la politique de choix des livres et l'association de tous à l'étude et au règlement des problèmes rencontrés. La bibliothèque est un service public, non seulement à la disposition, mais sous la responsabilité de tous. Le premier champ de cette responsabilité collective est évidemment la politique l'équipement.

C'est pourquoi nous disons aujourd'hui, qu'une Bibliothèque Centre Documentaire est un service permanent ouvert à tous et placé sous la responsabilité de la collectivité qui la conçoit, la construit et l'année : lecteurs et non-lecteurs, associés dans un effort commun de promotion collective.

Yves Parent